



HAL
open science

Renoyal de Lescouble : un colon réunionnais face à la maladie au début du XIXe siècle

Norbert Dodille

► **To cite this version:**

Norbert Dodille. Renoyal de Lescouble : un colon réunionnais face à la maladie au début du XIXe siècle. *Revue historique de l’océan Indien*, 2007, Le fait colonial dans l’océan Indien XVIIIe-XXIe siècles, 03, pp.7-15. hal-03412354

HAL Id: hal-03412354

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412354>

Submitted on 3 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Renoyal de Lescouble : un colon réunionnais face à la maladie au début du XIX^e siècle

Norbert Dodille
CRLHOI – Université de La Réunion

Renoyal de Lescouble

Le Journal de Lescouble n'est pas inconnu à La Réunion. Nombreux sont les chercheurs, historiens, linguistes, etc., ou simplement les curieux du patrimoine réunionnais qui l'ont longtemps consulté aux Archives Départementales¹. Il est disponible en librairie depuis 1990².

Jean-Baptiste de Lescouble est né à Saint-Denis en 1776, d'un père breton, militaire de petite noblesse, et d'une mère créole (née elle-même à l'île Bourbon). C'est cette ascendance bretonne qui marque avant tout son identité : bien que créole du point de vue de l'état civil, étant né à l'île Bourbon, Lescouble évoque à l'occasion « *le bon païs de Bretagne* »³, tandis qu'il se livre à l'égard des « créols » à des observations qui ne sont pas toujours amènes⁴, et manifestent dans tous les cas qu'il dénomme créoles la « classe » pauvre parmi les anciens occupants du pays, ceux qui y sont établis depuis plusieurs générations et surtout, n'ont plus de liens avec la mère patrie, qu'ils ne connaissent pas, et où ils n'ont sans doute jamais eu l'occasion de se rendre. A onze ans il s'embarque avec ses frères, et part pour la France (« pour France »), où il restera de 1787 à 1796.

C'est grâce à son témoignage « d'habitant », au plein sens du terme, que nous pouvons connaître au jour le jour plus de quarante années de la vie quotidienne d'un colon de la classe moyenne à l'île Bourbon. Ses activités sont multiples. Il construira lui-même son habitation, répare des instruments de musique et en joue lui-même, essaye toutes sortes de culture avant d'en arriver, comme les autres colons, à la canne au début des années vingt. Parmi ses multiples activités, Lescouble soigne des voisins, des esclaves, ses enfants, jouant un rôle d'infirmier, voire de médecin.

La maladie à l'île Bourbon au début du XIX^e siècle

Le journal de Lescouble se situe en parfait contraste par rapport à ces journaux de voyage dont il parle lui-même avec beaucoup de réserves, ouvrant ainsi une

1. Où il est enregistré en 1956. Le Journal de Lescouble est constitué de vingt-quatre cahiers, représentant un total de 1924 pages, déposées aux Archives Départementales de La Réunion sous la cote 1J19/1 à 24, et couvrant la période 1811-1835.

2. Voir bibliographie, n. 15. L'édition du journal comprend une préface, un index thématique, un index des noms propres, un glossaire et une chronologie.

3. 30 novembre 1834.

4. Consulter l'index thématique de l'édition.

très durable relation d'hostilité (réciproque ?) entre les colons et les voyageurs de passage, hostilité qui marque la littérature coloniale (au sens large) jusqu'au milieu du XX^e siècle.

A cet égard, on ne saurait citer meilleur exemple que le récit du voyage de Billiard⁵, qui séjourne à La Réunion à une époque où Lescouble tient déjà son journal, en 1817-1820. Voici ce qu'il écrit, à propos de la maladie à l'île Bourbon, Auguste Billiard :

« La salubrité de Bourbon l'emporte de beaucoup sur celle de l'île de France ; on ne connaît dans l'une et l'autre colonie aucune maladie qui soit endémique ; aux changements de saison, les noirs sont plus que les blancs exposés aux flux de sang, aux affections catarrhales ; les fièvres tenaces et les fièvres intermittentes sont à peu près inconnues : presque toutes les maladies y sont plutôt l'effet d'imprévoyance que de la maligne influence du climat. On trouve surtout chez les femmes beaucoup d'estomacs délabrés par l'usage immodéré des acides et des aliments trop épicés ; par sympathie, la poitrine partage la fatigue de l'estomac. On n'est pas assez attentif au passage d'un air chaud dans un air plus frais : j'ai vu beaucoup de personnes, s'exposant avec imprudence au courant de la brise du soir, être frappées tout à coup de fluxions de poitrine et de rhumatismes aigus. L'arack ou eau-de-vie de cannes dégrade et abrutit un assez grand nombre de blancs, qu'une mort prématurée punit ordinairement de leurs excès. La bonne mine et la bonne santé que les Européens apportent aux îles de France et de Bourbon, ne sont point pour eux d'un funeste présage, comme aux colonies d'Amérique ; on peut manger de tous les fruits sans crainte d'en être incommodé : s'ils échauffent, ce n'est pas un grand inconvénient ; s'ils rafraîchissent, ils tiennent lieu du léger purgatif dont on aurait besoin. Les couleurs des nouveaux arrivés disparaissent, leur sang s'appauvrit par degrés ; les tempéraments sanguins sont ceux qui se font le mieux au climat ; chez les hommes le tempérament bilieux, chez les femmes le nerveux semble prédominer ; le tempérament lymphatique est le plus fâcheux, il charge le corps d'une mauvaise graisse ; le mieux, comme partout ailleurs, est de n'avoir ni trop ni trop peu d'embonpoint. Quelle que soit la salubrité du climat, l'espèce des blancs dégénère dans les pays chauds ; beaucoup d'hommes s'effilent en grandissant ; l'espèce des noirs s'améliore au contraire à l'île de Bourbon ; la race croisée des blancs et des nègres jouit d'une heureuse constitution ».

Sans que l'on puisse dire que cette description s'oppose point par point à ce que nous dit Lescouble de la maladie à Bourbon à cette période, on ne peut qu'être frappé par la manière dont l'obsession de la maladie qui marque le journal de Lescouble à chacune de ses pages paraît peu compatible avec cette description somme toute assez optimiste. Il suffit de consulter l'index du journal publié pour se rendre compte à quel point la souffrance, l'angoisse, la recherche obstinée de remèdes est obsédante. Pendant l'époque où il tient son journal, Lescouble, sans parler de ses voisins ou de ses proches, voit mourir sa fille, l'un de ses fils, et sa femme, alors même que sa famille traversera saine et sauve l'épidémie de choléra de 1820. L'ironie du sort voudra que son petit-fils meure à Paris lors de l'épidémie de choléra de 1832.

5. Voir bibliographie.

Un article de Couzier, Conseiller médecin du Roi à l'île Bourbon, datant de 1757, proposait déjà une « Description des maladies les plus communes auxquelles sont sujets les habitants de l'isle Bourbon » qui n'était pas des plus optimistes. Certes, il trouve, comme Billiard, et contrairement à ce qu'on affirme trop souvent dans des considérations historiques un peu hâtives, que le métissage est positif et donne d'excellents résultats : « *Les habitants de Mascarin sont très-bien constitués, de belle taille, bien proportionnés* ». Mais ils souffrent de nombreuses affections.

A la différence des nombreux textes qui décrivent l'île Bourbon comme un paradis où l'on peut recouvrer la santé, Couzier décrit de terribles maladies, spécifiques ou générales qui frappent durement les habitants de Bourbon : la crampe, l'épilepsie, les vapeurs hypocondriaques et hystériques, l'asthme, la phtisie, la lèpre, les maladies du foie, les diarrhées, les dysenteries, les fièvre intermittentes.

Les causes de ces maladies lui paraissent généralement liées à l'excès d'alcool et de café. Mais la température excessive est aussi fortement pathogène. Quant à cet air si sain de l'île Bourbon généralement vanté, il le trouve tout au contraire chargé de particules « *sulfureuses et bitumeuses* » provenant du volcan, qui empoisonnent les natifs.

Pharmacopée

Sans cesse confronté à la maladie, les siennes ou celles des autres, Lescouble se révèle un excellent témoin de la manière dont il utilisait les divers remèdes qui pouvaient être à sa portée. Il a recours à la pharmacopée végétale et, lorsqu'on compare les manuels ou les dictionnaires de l'époque aux plantes utilisées par Lescouble (j'en cite quelques références en bibliographie), on s'aperçoit que Lescouble utilise des plantes connues en Europe, même lorsqu'elles sont exotiques, comme l'aloès, l'arrow-root, l'azédarach, l'ayapana⁶ etc., qui se retrouvent dans différents manuels, encyclopédies ou dictionnaires de pharmacopée de son temps. Certes, l'aloès de Bourbon déjà rencontré par François Martin en 1667⁷ n'est pas l'aloès Socotra, et ses vertus ne sont pas semblables. Parmi les plantes qu'utilise Lescouble, toutes n'ont pas les mêmes vertus que celles décrites dans les dictionnaires. Mais beaucoup ont été importées, ce qui est évidemment le cas des substances telles que le mercure, le laudanum, l'opium, etc.

Un inventaire de la pharmacopée de Lescouble serait à faire, mais on n'en pourrait donner, dans le cadre de cet article, que quelques exemples. J'ai pensé qu'il pourrait être moins fastidieux de reconstituer le récit des progrès de la maladie de la fille de Lescouble, Emilie, qui avait 26 ans en 1830, et de voir quels sont les remèdes qu'il va tenter d'utiliser.

Maladie et mort d'Emilie

Les malheurs d'Emilie commencent en mars 1830 : elle va consulter les médecins sur ses yeux « *dont le rayon visuel est dérangé* ». Lescouble préconise la pose

6. Sur l'ayapana, voir les pages 108 à 112 du tome II du *Voyage* de Bory, dans lequel il se moque des vertus supposées de cette plante importée du Brésil.

7. Voir Loughnon, p. 44 et 46.

d'un séton, remède que semble approuver le corps médical : « *Je lui marque que je pense qu'Emilie fera bien de se faire mettre céton de suite ; c'est d'ailleur l'avis des médecins* »⁸ (3 avril 1830). Le séton⁹ est posé le 12 avril.

Le 12 décembre de la même année, on annonce à Lescouble que sa fille a craché du sang¹⁰. Il va la voir aussitôt, et dès lors, même s'il tente de se rassurer lui-même, son inquiétude commence.

A la fin du mois de décembre, elle va mieux mais continue à tousser. On lui pose des vésicatoires, qui seraient, selon Lescouble, à l'origine de sa fièvre et de sa souffrance.

« *Je suis monté voir Emilie que j'ai trouvé plus souffrante qu'hier, avec beaucoup de fièvre. Elle n'a pas pu garder la médecine de ce matin. Je lui ai fait prendre un peu de clorure¹¹ ce soir, qui lui fera du bien (28 décembre)* ».

Par la suite, Lescouble va essayer les bains et les sangsues :

« *29 décembre : Nous lui avons appliqué quatre sangsues sur l'endroit douloureux et Vinson [médecin et ami de Lescouble] est arrivé, qui nous a engagé à lui faire prendre un demi-bain. Ce qui a été fait. Ce soir, elle est assez bien, et, je suis revenu à la maison.*

30 décembre : Je suis allé ce matin près d'Emilie. Je l'ai trouvé fort agitée, ayant passé une mauvaise nuit. La journée n'a pas été plus tranquille : elle a beaucoup souffert de son côté. J'ai écrit à Fréon pour avoir de bonnes sangsues. Les autres ne prennent pas bien. Il en a envoyé 10, qu'on essaye. Je suis descendu pour préparer une potion calmante pour ma pauvre fille dans l'espoir de calmer un peu ses douleurs et la faire dormir ».

Lescouble commence à prendre peur. Il est suffisamment familiarisé avec la maladie sous ses différentes formes pour être amené à soupçonner la gravité du cas de sa fille. Aussi va-t-il, contre ses convictions, faire appel à un « empirique », plutôt que de se reprocher de n'avoir pas tout essayé :

« *31 décembre : Elle a passé une journée assez tranquille. Camille est allé chez Tessan voir un empirique qui guérie, dit-on, d'une manière merveilleuse ces sortes de maladies. Camille l'a mené voir sa soeure ; ce à quoi, j'ai consenti, par condescendance. L'empirique est un bâtard de Véronique de St-Paul. Il a parlé très brièvement, a donné un morceau de bois pour une tisanne et s'en est allé en disant que dans six jours, la maladie aurait disparue. Dieu le veuille !*

2 janvier 1831 : Emilie éprouve du mieux. L'empirique a conçu des lavements de lait, des bains de vapeur aromatique et la tisanne ».

8. Nous respectons, ici comme dans l'édition, l'orthographe de Lescouble.

9. « *Séton, s.m. seto, setaceum ; de seta, soie, poil long, fin, effilé sur les bords ; ou mieux, longue mèche cylindrique de coton à broder, qu'on passe avec une aiguille à travers la peau et le tissu cellulaire pour entretenir un exutoire. On donne aussi ce nom, mais improprement, à l'exutoire lui-même* » (Nysten).

10. Crachement de sang ou hémoptysie « *qui annonce presque toujours la phthisie pulmonaire* » (Nysten).

11. Selon Laennec, cité par Nysten, les vapeurs de chlore « *ralentissent* » la maladie, mais ne sont pas indiquées.

Au cours du mois de janvier, Emilie alterne des périodes de fièvre, de douleur, et d'accalmie.

« *Sa crise d'hier soir a cessée, à 11 heures de nuit. J'ai eu de ses nouvelles hier soir. Elle a été bien depuis cette crise. Je lui ai envoyé de la bourrache et du glucose ce soir pour sa tisane* » (14 janvier).

Ces remèdes sont couramment utilisés pour la toux (cf. Morin).

Le 31 janvier, la malade décide d'essayer le changement d'air :

« *31 janvier : Sa femme est restée pour attendre Emilie, q[ue Brun]o doit conduire à St-Denis après demain. Elle a désiré faire ce voyage dans l'espoir que le changement d'air¹² lui sera salutaire ; ce soir, elle est un peu tracasée par une petite toux qui la fatigue.*

3 février : J'ai reçu un billet d'Emilie, qui m'annonce que le séjour de St-Denis lui fait du bien et qu'elle se trouve mieux ».

Mais le séjour à Saint-Denis ne lui donne qu'un court répit, et Lescouble établit un diagnostic fatal :

« *Arrivé à St-Denis à midy, je me suis rendu de suite auprès d'Emilie, que j'ai trouvée même en apparence. J'ai passé la journée avec elle. J'ai vu avec peine que ma pauvre fille contractait une maladie qui ne peut manquer tôt ou tard de la conduire au tombeau. Elle a sûrement des tubercules aux poumons* ». Son médecin M. Roux craint le même malheur, mais cependant ne perd pas l'espoir de la sauver (28 mars).

Rappelons que le terme de tuberculose n'apparaît pas avant la deuxième moitié du XIX^e siècle, mais Laennec isole déjà la phtisie pulmonaire caractérisée par le développement de tubercules dans le poumon. Cette maladie est considérée comme mortelle :

« *11 avril : ma pauvre Emilie va de plus mal en plus mal. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je redoute le malheur qui me menace. Je perdrai mon enfant !* »

Mais Lescouble essaye tout de même d'autres remèdes. Le 28, il tente la moutarde, « remède nouveau », sans beaucoup d'illusions :

« *1^{er} juin : En revenant, j'ai été dîner avec Emilie et suis revenu assez tard à la maison. Boussard est venu me voir et a passé la soirée avec nous. J'ai trouvé ma pauvre Emilie bien faible. Elle a du courage, mais je suis douloureusement affecté du sentiment que me fait éprouver sa furieuse maladie, car je crois avec effroi sa perte presque certaine* ».

Les symptômes persistent : maux de reins, douleur sur le côté, fièvre. Lescouble essaye la graine de lin, l'arrow-root (qu'il écrit arourout). Il reprend espoir en pensant que la douleur sur le côté d'Emilie pourrait être le signe que l'humeur se déplace, et dégagerait ainsi le poumon :

12. C'est là en effet l'un des remèdes que préconise Laennec, cité par Nysten : « *Le meilleur moyen à opposer à la phtisie, ajoute Laennec, c'est la navigation et l'habitation des bords de mer dans un climat doux* ».

« 17 : J'ai trouvé Emilie très souffrante de son mal de côté, mal bien opiniâtre, mais qui peut lui être salutaire en ce qu'il donne à penser que l'humeur de la poitrine s'est fixé là ».

Une rencontre avec Mme Desbassayns lui suggère d'essayer un autre remède, mais la dame légendaire ne sauvera pas Emilie :

« 20 : J'ai trouvé Madame Desbassayns avec Md Fréon et tout en causant, nous avons parlé d'Emilie, à qui Md Desbassayns m'a conseillé de faire prendre le sirop et la tisane de nourouc¹³. Md Fréon ayant eu la complaisance d'en faire ramasser de suite des fleurs, j'ai expédié un Noir à la maison en écrivant à Emilie la manière de faire la tisane et de la prendre en attendant que je lui fasse le sirop.

21 : Dans la matinée, j'ai fait une bouteille de sirop de fleurs de nourouc pour Emilie, je désire bien que ce sirop lui soit salutaire. On dit qu'il a opéré des guérisons merveilleuses dans les [maux] de poitrine ».

Autres essais : l'infusion de romarin, de nouveaux vésicatoires. En janvier, Vinson opère une tumeur sur le côté d'Emilie :

« 29 janvier 1832 : J'y ai vu Vinson qui a été voir Emilie hier. Il m'a dit qu'il avait reconnu un abcès dans une tumeur qu'elle a sur le lo(m)be gauche et qu'il allait en opérer l'ouverture. Il pense que cela sauvera ma pauvre fille.

16 mai : Depuis mon retour de St-Denis, Emilie est plus souffrante qu'à l'ordinaire. Dimanche dernier, Vinson est monté la voir, il a pensé qu'il y avait une inflammation nouvelle dans l'abcès même qui suppure toujours depuis son ouverture il y a trois mois et plus, ce qui occasionne une fièvre continue et plus ou moins forte dans les divers instants du jour ou de la nuit ».

Un médecin célèbre à Saint-Denis, Daniel Arnold, opérerait des miracles. Lescouble tente encore sa chance :

« Sur ce que l'on dit partout des cures merveilleuses opérées par Daniel Arnold de St-Denis, Bruno lui a écrit. Il est venu avant hier avec Giraud voir Emilie. Il a ordonné la cessation de l'emploi [de] laudanum, une injection amère et astringente [à] l'intérieur de l'abcès et l'usage d'une tisane qu'il a ordonné. Il dit que s'il [pa]rvient [à] guérir l'abcès il est sûr [de] sauver la malade, que Dieu veuille l'entendre! Depuis quelques jours je vais tous les soirs voir ma pauvre fille et je reviens toujours le coeur navré de ses souffrances et de son extrême faiblesse ».

Ce sera la dernière tentative. Lorsque Lescouble revoit sa fille, il comprend à son aspect qu'elle est perdue :

« 28 juillet : Je fus un moment chez Emilie, elle dormait, et peu d'instant après elle s'éveillait et je l'embrassai ; mais ce fut avec une nouvelle douleur que je vis l'affreuse différence de son état actuel à celui où je la laissai il y a un mois. Abbatue, faible, la figure décomposée, quel affreux présage pour moi ?

13. Pignon d'Inde.

24 novembre : *Nous avons des nouvelles bien tristes de ma pauvre Emilie : elle a les jambes, les mains, et la figures très enflées, signe d'une prochaine décomposition totale je partirai demain pour me rendre auprès d'elle* ».

On peut lire, pour se faire une idée, la description que donne Nysten du phtisique en phase finale :

« *Le nez est effilé, les pommettes sont saillantes, et leur coloration tranche sur la pâleur du reste de la face ; les conjonctives sont luisantes et d'un léger bleu de perle, les joues caves, les lèvres rétractées ; le col paraît oblique et gêné dans ses mouvements ; les omoplates sont ailées ; les côtes deviennent saillantes, tandis que les espaces intercostaux s'enfoncent ; quelquefois la poitrine semble rétrécie, quelquefois même elle l'est réellement : lorsque la marche de la maladie est lente, le ventre est aplati et rétracté, les articulations semblent plus grosses, les ongles se recourbent* » (p. 717).

Emilie meurt le 9 décembre 1832.

Lescouble et la médecine

Il est clair que Lescouble a en matière médicale des connaissances qui expliquent qu'on fasse appel à lui en mainte occasion, et que, ami de médecins, il n'hésite pas à discuter avec eux et à contester leurs diagnostics ou leurs ordonnances.

A l'égard de la médecine dite traditionnelle, des plantes médicinales que les Malgaches par exemple pourraient reconnaître à La Réunion et utiliser dans des médications, il est plus que sceptique. On l'a vu à propos d'Emilie, il ne croit pas aux « empiriques ». Sur ce point, son opinion se rapproche de celle d'un Billiard :

« *Les naturalistes, quels que soient leur courage et leur constance, sont loin d'avoir complété la nomenclature botanique de nos colonies : les caractères des plantes peuvent d'ailleurs nous être connus, sans que nous soyons pour cela beaucoup plus avancés dans la recherche de leurs propriétés. Les noirs, particulièrement les Malgaches, connaissent les vertus d'un grand nombre de simples dont les pareilles se trouvent dans les montagnes de Madagascar. Il y a parmi eux des empiriques qui ont parfois tiré d'affaire des malades abandonnés par les docteurs ; mais il est vrai qu'il y a toujours quelque peu de sorcellerie dans leur médecine : le malin esprit donne aux remèdes une vertu qu'ils n'ont pas sans doute lorsqu'on s'avise de les administrer sans lui* » (Voyage...).

Lorsque Lescouble se moque de la « médecine Sidrac » (Sidrac était un mage du Moyen-Âge) et des tisanes « merveilleuses », il trace un trait qui le sépare définitivement de la médecine dite « traditionnelle ». Comme on l'a vu plus haut, les plantes locales qu'il utilise sont des plantes déjà répertoriées dans les pharmacopées européennes de l'époque.

Lescouble n'a également que raillerie à l'égard des expérimentations sauvages que peuvent tenter ses compatriotes en toute ignorance :

« *Joseph est venu, malgré le tems, en visite. Il avait adopté la chlorure de sodium qui, disait il, devait le mettre sur pied en six mois. A présent, c'est du sel frotté sur les poignets ; plus tard, ce sera du poivre. Il finira par la salade entière. En atten-*

dant, il ne remue pas les jambes et court partout dans son vieux fauteuil, porté par deux Noirs sales et nus et la nénin par derrière portant l'aune du drap en guise de manteau. Nogues lui a donné des nouvelles de sa fille qu'il a vue à Paris. Nogues dit qu'elle est grande et bien faite mais un peu rembrunie [...] pour le caractère. C'est toujours ça. Du reste, Joseph compte aller la chercher lui-même l'année prochaine car, alors, la salade l'aura mis à même de courrir partout sur les jambes [...] de son fauteuil. C'est une belle chose que l'espérance ! » (14 septembre 1827).

Par ailleurs, Lescouble reste un adepte de la théorie des humeurs (Hippocrate, Gallien) et ne semble pas très confiant dans les bouleversements de la science médicale qui se répandent dans les revues et les ouvrages de son temps, ni sans doute dans les réformes que la Révolution a apportées à l'enseignement de la médecine. Il marque en revanche une confiance presque absolue dans le « remède Leroy »¹⁴, qui est un purgatif, et dont les effets peuvent être efficaces dans tous les cas, et ils sont après tout nombreux, où la purgation peut apporter un soulagement. Ce remède, que des médecins qualifieront de remède de charlatan, paraît cependant à Lescouble être une panacée.

« Ce Noir a la dissenterie depuis une quinzaine. On s'est [amusé] aux tisannes merveilleuses qui comme les médecins systématiques ne guérissent point. Le mal a fait ses progrès sans obstacles et c'est lorsque le mal est sans remèdes qu'on veut en administrer. Le pauvre Etienne en sera la victime d'ici à demain, à moins d'un miracle. (Chose très sûre, s'il en fût) » (18 mars 1828).

Comme on le voit, la « médecine systématique » (c'est-à-dire les théories médicales qui, depuis le XVII^e siècle, ont commencé à s'affronter) et la médecine « merveilleuse » sont mises dos à dos.

« A midy, Camille et sa femme sont arrivés de St-Denis, avec Renoyal [fils de Lescouble] en manchil. Je n'ai su que par son arrivée qu'il a eu la nuit dernière des convulsions et du plus violent délire. Ces assassins de St-Denis lui ont mis des sangsues sur le creux de l'estomac. Il est venu pour se faire soigner par moi et il s'en trouvera bien. Alfrède est venu le voir ce soir et conçoit de ne le purger qu'après l'avoir bien rafraîchi, selon la manie des médecins d'imaginer que de boire de l'eau de gomme soit un moyen de se rafraîchir. Qu'est-ce que c'est que rafraîchir ? Systèmes ! (14 mai 1829).

14. Sur le remède Leroy chez Lescouble, voir J.F. Géraud, page 1103 : « Le meilleur exemple, parmi d'autres sans doute, est fourni par Lescouble. A plusieurs reprises, il consigne dans son Journal les soins qu'il donne personnellement à ses esclaves, ou à ceux des propriétaires voisins ; il fait en particulier grand cas de la méthode ou médecine Leroy, panacée qu'il s'administre et administre à tour de bras à ses esclaves. Son exemple fait tache d'huile, car son voisin Notaise « a monté chez lui un hôpital pour le traitement des noirs selon la méthode Le Roi. Mazérieux en sera le médecin pour 8 livres par jour et par malade ». Et p. 1112 : « En 1847, le procureur Massot eut l'occasion de faire le point sur l'effet de la loi et l'état des hôpitaux, et une fois de plus son constat fut négatif. Même si le système des abonnements aux médecins est adopté par la presque totalité des établissements sucriers, à raison de deux visites par semaine, il existe encore des établissements où le médecin n'est appelé qu'en cas de nécessité, ou jamais : les habitants, regrette Massot, ne leur font que peu de crédit et, comme Lescouble vingt ans plus tôt, ont comme « recours si commode le médicament connu sous le nom de remède Leroy, sorte de panacée universelle [sic] applicable à tous les cas » ; il faut ajouter à ces remèdes de bonne femme le magnétisme, avatar lointain du mesmérisme, le somnambulisme ; les noirs de leur côté ne facilitent pas les choses, rapporte Massot, attachés qu'ils sont à leurs amulettes et gris-gris, et fuyant le médecin dont la première prescription est généralement la diète ! » (cf. n. 15).

Camille a aussi une gastrique, il a commencé à se traiter avec du purgatif des pharmaciens mais il le trouve si mauvais qu'il a expédié un Noir à St-Denis, pour avoir les drogues nécessaires pour que je lui fasse. Ferdinand est aussi dans le même cas et prend le remède. Hélas ! Pourquoi mon pauvre Fréon n'en fait-il autant, il se sauverait... et il faut que j'aie le chagrin de le voir partir lentement au tombeau, par cet infernal système des médecins, que Dieu nous a donné dans sa colère » (21 décembre 1832.

Dans l'île d'Eden, Lescouble aura donc beaucoup souffert. Mais dans ce domaine comme dans les autres (contre les vents et marées, contre l'asphyxie économique des petits colons), il aura lutté, avec tous les moyens dont il a pu disposer¹⁵.

Norbert Dodille est professeur de Littérature
norbert@dodille.com

15. Bibliographie : Divers : Billiard, Auguste, *Voyage aux colonies orientales*, Sainte-Clotilde, ARS terres créoles, 1990. Une version électronique du texte est disponible sur le site : <http://litterature-reunionnais.univ-reunion.fr> ; Eve, Prosper. « Perceptions de la mort par le propriétaire d'une plantation moyenne au début du XIX^e siècle » in *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à La Réunion*, sous la direction de Claude Wanquet. Publications de l'Université de La Réunion, 1989, p. 95-108 ; Eve, Prosper, *Un quartier du 'Bon Pays'. Sainte-Suzanne, Saint-Denis, Mairie de Saint-André*, Université de La Réunion, Océan Ed., 321 p., 1996 ; Lounnon, Albert, *Sous le signe de la tortue ; voyages anciens à l'île Bourbon, 1611-1725*, 3. éd., Saint-Denis, J. Gérard, 1970 ; Renoyal de Lescouble, Jean-Baptiste, et Norbert Dodille, éd. *Journal d'un colon de L'île Bourbon*, Paris, Saint-Denis [Réunion] ; L'Harmattan, Editions du Tramaill, 1990. Jean-Baptiste Renoyal de Lescouble ; texte établi par Norbert Dodille, vol. 1, 1811-1825 — vol. 2, 1826-1830 — vol. 3, 1831-1838. Ouvrages de médecine et de pharmacopée : Couzier, « Description des maladies les plus communes auxquelles sont sujets les habitants de l'isle Bourbon », *Recueil périodique d'observations de médecine, chirurgie, pharmacie, 1754-1757* VIII (1757), p. 407-10 ; Dechambre, Amédée, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Vol. 2 Lar-Loc, Deuxième série, Paris, Victor Masson, Pierre Asselin, 1869 ; Ebermayer, Ch. *Manuel des pharmaciens et des droguistes, ou Traité des caractères distinctifs, des altérations et sophistications des médicaments simples et composés et approprié à la nouvelle pharmacopée française*, trad. en français sur la dernière éd. de l'ouvrage allemand de Ch. Ebermayer, par J.-B. Kapeler, ... et J.-B. Caventou. Paris, Brosson et Chaudé, 1821 ; Géraud, Jean-François, *Des habitations-sucreries aux usines sucrières, la « mise en sucre » de l'île Bourbon*, thèse de doctorat, déc. 2002, sous la dir. de Claude Wanquet (4 vol.) ; Jourdan, A. J. L., *Pharmacopée universelle, ou Conspectus des pharmacopées d'Amsterdam, Anvers ... des dispensaires, de Brunswick, de Fulde, de la Lippe et du Palatinat; des pharmacopées militaires de Danemark, de France, de Prusse et de Wurzburg; des formulaires et pharmacopées d'Ammon, Augustin ... ouvrage contenant les caractères essentiels et la synonymie de toutes les substances citées dans ces recueils ... et précédé de tableaux présentant la concordance des divers poids médicaux de l'Europe entre eux et avec le système décimal*, 2e éd. Paris, J. B. Baillière, etc., 1840 ; *Journal de botanique* [puis de botanique appliquée à l'agriculture, à la pharmacie, à la médecine et aux arts]. Rééd. par une société de botanistes, 5 vols. Paris, 1808-1809 (I-II), 1813-1814 (n. s. I-III, t. gén. III-V) ; Lémery, Nicolas, *Pharmacopée universelle, contenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine*, 5e éd., Paris, De Saint & Saillant [etc.], 1763 ; Morin, Joseph, *Manuel théorique et pratique des gardes-malades et des personnes qui veulent se soigner elles-mêmes, ou L'ami de la santé...*, Paris, Roret, 1824 ; Nysten, P. H., *Dictionnaire de médecine, et des sciences accessoires à la médecine, avec l'étymologie de chaque terme; suivi de deux vocabulaires l'un latin, l'autre grec*, Paris, J. A. Brosson, 1814.